DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE N° 2026/04/04

Nombre de membres	
En exercice :	24
Présents :	15
Votants :	20
Abstention :	0
Opposition :	0

Objet

Amortissement 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze octobre à dix-huit heures trente,
Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. SHV dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune LA MEYZE sous la présidence de **Monsieur Edmond LAGORCE**, Président.

Date de convocation : 5 octobre 2026

Présents :
M. ANTOINE ; M. DEMARS ; M. JOUANNETAUD ; M. LAVOREL ; M. SAUTOUR ; M. LASPOUGEAS ; M SOUBILEAU ; M. CHARIOUX ; M. CHAZELLE ; M. DESSON ; M. GAUTHIER ; Mme GUEIDAN ; M. LAGORCE ; M. RAINAUD ; Mme ROUGERIE

Pouvoirs :
M DESSANE donne pouvoir à M ANTOINE
M LATOUILLE donne pouvoir à M LAVOREL
Mme BONNETAUD donne pouvoir à M LAGORCE
M CARADOT donne pouvoir à M RAINAUD
Mme DUPUY donne pouvoir à M CHAZELLE

Suite aux achats d'équipement prévus au budget de l'exercice comptable 2025, il est proposé en séance les durées d'amortissements suivantes :

- Poste Informatique > 5 ans
- Terrain DCT Ladignac > 20 ans
- Camions BOM > 10 ans
- Equipement Embarqué pour BOM > 10 ans
- Bacs des collectes P à P > 15 ans
- Nettoyeur Haute-Pression > 10 ans

- **L'assemblée délibérante délibère à l'unanimité les durées d'amortissement présentées**

S.I.C.T.O.M. HTE VIENNE

Le Président,
Edmond LAGORCE

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258718741-20261005-2026_04_04-

Mise en ligne sur le site Internet du SICTOM SHV le 16/10/2026